

Image not found or type unknown



## PAC AQUATHERMIE .....

Par **Julien02850**, le **19/12/2023 à 18:20**

Bonjour

J'ai fais installer, en mars 2023, un système de pompe à chaleur avec puisement dans la nappe phréatique. Mon installateur a insisté sur le fait qu'il fallait un débit du puits de 5000l/heure pour le bon rendement du système. Lors d'une intervention de mon foreur sur le puîts de rejet en novembre 2023,nous nous sommes aperçus que le débit qui circule dans les tuyaux était de 2500l/h.(Le niveau du puits est satisfaisant)Aussi la consommation de la PAC est beaucoup plus élevée par rapport à l'estimatif. Après plusieurs appels, la société de chauffage dit que tout est normal.

Pouvez-vous me renseigner sur l'impact du débit insuffisant alimentant la PAC?

Cordialement

***Anonymisation***

Par **Marck.ESP**, le **19/12/2023 à 18:43**

Bienvenue et bonjour

Sur ce site juridique, vous ne trouverez pas d'avis technique, ce qu'il vous faut avant tout.

Il faudrait l'avis d'un professionnel expert en la matière, pour ensuite agir éventuellement sur le plan juridique.

Par **miyako**, le **19/12/2023 à 21:09**

Bonsoir,

avez vous eu toutes les autorisations nécessaires pour forer dans la nappe ?

Cordialement

Par **youris**, le **20/12/2023** à **10:29**

bonjour,

si votre installateur a dit qu'il fallait un débit de 5000 l/h et que vous n'avez que 2500 l/h, votre installateur n'est pas responsable que la consommation soit supérieure aux prévisions.

salutations